

RAPPORT SOCIAL 2019 : LA POSTE CONFIRME SES ENGAGEMENTS D'EMPLOYEUR RESPONSABLE

Le Groupe Le Poste poursuit ses engagements sociaux dans de nombreux domaines en 2019. L'index d'égalité entre les femmes et les hommes est de 94/100 et un réseau parité « Un.e » a été créé pour continuer à faire progresser la parité à tous les niveaux de l'entreprise. Avec 14 000 postiers bénéficiaires de l'obligation d'emploi (soit un taux d'emploi des personnes handicapées de 7 %), elle poursuit sa politique en faveur de l'insertion, du maintien dans l'emploi et du développement professionnel des postières et postiers en situation de handicap. La Poste accompagne le développement des compétences nécessaires à l'évolution de l'entreprise : plus de 80 % postiers ont bénéficié d'au moins une formation en 2019 pour un budget de 235 millions d'euros. Le dialogue social a été intense avec la signature de 12 accords sociaux nationaux.

➤ **Un recruteur de référence en France**

La Poste a recruté 7 799 nouveaux collaborateurs en CDI en 2019 dont 4 232 facteurs.

La Poste continue de soutenir activement l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle : 30 % des embauches en CDI ont concerné des jeunes de moins de 25 ans. Par ailleurs, premier recruteur d'alternants en France, l'entreprise a accueilli 4739 jeunes et demandeurs d'emploi en alternance en 2019.

L'effectif total du Groupe La Poste, en France et à l'étranger est de 249 304 personnes en 2019, dont 202 736 pour la maison mère.

➤ **Des engagements pour l'évolution professionnelle des postiers**

La formation et le développement des compétences sont au cœur des engagements du Groupe pour accompagner l'évolution professionnelle des postiers. 80,33 % des postiers ont été formés en 2019, bénéficiant de 4,9 millions d'heures de formation grâce à un budget de 235 millions d'euros.

20 191 postiers ont bénéficié d'une évolution professionnelle.

➤ **Un effort continu en faveur de la santé et de la qualité de vie au travail**

La priorité de La Poste est de protéger la santé et d'assurer la sécurité de tous les postiers.

Le déploiement d'équipements de travail plus sûrs constitue un axe majeur de la prévention. Cela passe par exemple, pour les facteurs, par la suppression des deux-roues à moteur, remplacés par des véhicules trois-roues électriques (le Staby) ou encore des nouveaux outils d'aide à la manutention.

Après avoir diminué fortement de 7,8 % l'an passé, le taux de fréquence des accidents du travail a connu une légère remontée de 0,9 % en 2019.

➤ **Un renforcement de l'égalité professionnelle entre les femmes et des hommes**

En 2019, l'index d'égalité entre les femmes et les hommes, prévu dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, est de 94/100. Ce résultat est confirmé en 2020.

La Poste compte 52,4 % de femmes et 50,65 % de femmes dans l'encadrement.

Avec la signature d'un 4^e accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, La Poste renforce notamment ses actions en faveur de la mixité dans tous les métiers, de la lutte contre le sexisme et les violences et de la parité à tous les niveaux de l'entreprise.



Pour poursuivre ce dernier objectif, le réseau « Un.e » a été lancé en octobre 2019 pour encourager les échanges et la réflexion sur cette thématique.

➤ **Premier employeur de personnes en situation de handicap**

L'année 2019 a été marquée par la signature d'un 7^e accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap (2019-2022).

Au travers cet accord, La Poste, premier employeur de personnes handicapées en France avec 14 000 postiers et un taux d'emploi à 7 % (obligation légale : 6 %), poursuit et accentue sa politique en faveur de l'insertion, du maintien dans l'emploi et du développement professionnel des postières et postiers en situation de handicap.

La Poste s'engage ainsi sur un objectif de recrutement de 650 personnes handicapées au minimum pendant les quatre ans de l'accord, sur des emplois en CDI ou CDD de 6 mois et plus, sur des contrats en alternance.

Elle renforce également sa politique volontariste d'achats auprès du secteur adapté et protégé. L'objectif est un montant d'achats de 40 millions sur les quatre années de l'accord.

➤ **Des activités sociales pour répondre aux besoins des postiers et de leur famille**

La politique sociale de La Poste est un facteur fort de cohésion et de lien social avec une offre accessible au plus grand nombre. Près de 204 millions d'euros y ont été consacrés en 2019.

Grâce à la politique logement de La Poste, 11 584 postiers ont été bénéficiaires de prestations et solutions logement. Plus de 42 millions d'euros y ont été consacrés en 2019.

➤ **Un dialogue social intense**

L'année 2019 a été marquée par la signature de 12 accords ou avenants qui sont le fruit d'un dialogue social intense avec toutes les organisations syndicales représentatives et démontrent la volonté partagée d'accompagner la transformation de l'entreprise au bénéfice de tous les collaborateurs. Les principaux concernent :

- Les mesures salariales pour l'année 2019 (accord social du 18/03)
- L'emploi des personnes en situation de handicap (accord social du 10/05)
- L'insertion des jeunes et l'emploi des seniors (accord social du 29/05)
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (accord social du 25/07)

A propos :

Le Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans 47 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1^{er} réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste, neutre en carbone depuis 2012, distribue 21,6 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre

d'affaires de 26 milliards d'euros, dont 30% à l'international, et emploie plus de 249 000 collaborateurs. La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en continuant à se diversifier. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

Contacts presse

service.presse@laposte.fr

01 55 44 22 37